

en pratique un système de charpente visible, plutôt que d'établir des voûtes factices.

Toutefois, il a dû lui en coûter beaucoup, nous n'en doutons pas, d'avoir été obligé d'employer pour les murs extérieurs, un simple enduit au mortier, n'ayant pu obtenir de les élever en moellons *appareillés*.

C'était, dans ce dernier cas, un surcroît de main-d'œuvre qui ne devait pas excéder de 5 à 600 francs et qui eût donné à l'édifice un tout autre aspect en lui imprimant un caractère vraiment monumental.

Néanmoins la Commission des travaux de cette église ne jugea pas à propos d'autoriser cette dépense, toute minime qu'elle fût, et de donner ainsi à l'architecte une satisfaction bien légitime.

On doit regretter aujourd'hui que la question artistique n'ait pas été mieux comprise alors, et qu'elle ait été inintelligemment sacrifiée à des considérations d'une insignifiante économie.

Un des détails de construction que nous ne saurions passer sous silence et que nous avons admiré, non sans quelque étonnement, nous l'avouons, c'est que malgré l'absence de toute espèce de butée extérieure dans le haut de la nef centrale, l'architecte a été assez sûr de lui-même, d'autres diraient assez osé, pour établir tous ses arcs doubleaux en pierre. Quels que soient les moyens ingénieux ou savants employés dans cette circonstance, pour contenir l'écartement de ces arcs, sans autres points d'appui apparents que de faibles murs, il est évident pour nous que cette méthode, exempte d'ailleurs de tout artifice, semble avoir été ignorée ou méconnue de la plupart de nos constructeurs, car dans une foule d'églises rurales qui se sont élevées depuis celle-ci, nous n'avons pu en constater un seul exemple; tout au contraire, nous avons le regret de le dire, les procédés mis en